

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 33

Artikel: Les méfaits de ma belle-mère
Autor: Fath, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187102>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

blique. L'opposition contre lui grandit de jour en jour, et, en 1856, un vote de la majorité lui retira la direction. Le malheureux législateur se retira à Saint-Louis, où il mourut pauvre et accablé de chagrins.

Malgré le mauvais succès de sa tentative, les disciples de Cabot sont encore fort nombreux en France.

Nous glanons, dans un article intitulé : *Excentricités de l'annonce*, cet exemple d'une originalité incontestable, qui prouve une fois de plus que, dans ce domaine, nul ne peut disputer la palme aux Américains.

« La meilleure réclame est celle qui frappe l'esprit d'une manière durable, par la nouveauté ou l'humour qu'elle révèle chez son inventeur. Il y a quelques mois, un fabricant de savons eut, dans ce genre, un éclair de génie qui restera longtemps gravé dans la mémoire des habitants de Broadway. On vit un jour, descendant la rue à grands pas, avec un air d'ineffable supériorité, un superbe nègre, haut de six pieds, aux larges épaules, à la moustache soigneusement cultivée. Un *complet* de drap bleu, tout neuf, le moulait à ravir et faisait ressortir la splendeur de ses formes. Ses chaussures immaculées brillaient d'un lustre sans égal; une légère badine se balançait entre ses doigts, et un chapeau de soie tout frais et d'une forme on ne peut plus étudiée couvrait son chef. L'ensemble était scrupuleusement correct, sauf un seul point : le faux-col. Le faux-col était abracadabrante, et ses dimensions, ses coins rabattus eussent fait honneur à une pantomime théâtrale. Ce faux-col faisait sourire tout le monde; là s'était arrêté le bon goût qui avait présidé au reste de cette somptueuse toilette.

Peu après, trois autres nègres, exactement pareils, vinrent passer les uns après les autres à la même place : c'était le même costume, le même chapeau, le même aspect gommeux et le même faux-col. Ils étaient de la même taille, affectaient la même dignité, la même indifférence que leur prédécesseur et faisaient tourner du même air une badine identique. Ils passaient avec la même superbe insouciance du public dont ils attiraient l'attention. C'en était trop pour la curiosité humaine; il était impossible de ne pas les suivre de l'œil. Toutes les têtes se retournèrent, et l'on vit en grosses lettres, sur ces faux-cols monstrueux, que le meilleur savon était celui du fabricant Lye!

Il y avait là un véritable sentiment du comique, un emploi merveilleusement juste des moyens; ceux qui l'ont vu s'en souviendront toujours, et le savon de Lye leur restera longtemps dans la mémoire, qu'ils en fassent usage ou non. »

Les méfaits de ma belle-mère.

— Vous direz ce que vous voudrez, ma chère Louise, je suis certain que votre mère a confisqué dernièrement une de mes lettres, disait Henri avec une grande irritation.

— C'est impossible, mon ami, maman est incapable d'un pareil procédé.

— J'ai acquis la certitude de ce que je vous dis, ma chère.

— La certitude?

— Oui, la certitude... et voici comment : je demande il

y a quelques jours au concierge s'il avait une lettre pour moi, ce que je fais habituellement quand je rentre.

— « Rien pour le moment, me dit-il, mais j'ai tout à l'heure monté une lettre pour monsieur. »

— Arrivé ici, je demande cette lettre... Personne ne l'avait vue!... pas même la domestique. Je fais monter le concierge pour lui demander à qui cette lettre avait été remise.

— « A personne, me dit-il, la porte de l'appartement était tout contre et je l'ai posée bien en vue, avec les journaux de monsieur, sur une petite table qui se trouve dans l'antichambre.

» De plus il affirmait avoir refermé la porte derrière lui. Et comme Lise est une personne sûre... »

— Plus sûre que maman, peut-être?

— Je dis une personne qui ne se permettrait rien de semblable... Tandis que votre mère se croit autorisée à bien des choses...

— Sans doute, mais pas à tout...

— A tout... ma chère!... Car vous ne m'ôtez pas de l'esprit que c'est elle qui vous a repris d'une main, après vous l'avoir donné de l'autre, le dernier trimestre de la pension qu'elle vous doit.

— Ne vous ai-je pas déjà dit, Henri, que j'avais perdu cet argent en le portant chez ma couturière, à qui je dois une grosse note restée impayée par cette seule étourderie.

— Je ne conteste pas, ma chère Louise, que vous m'ayez fait cette histoire.

— Henri! dit Louise d'un ton fâché.

— C'est bon, n'en parlons plus, ma chère.

— Vous ferez bien.

— Je n'ajouterai qu'un mot : c'est encore votre mère, qui demeure avec nous... trop avec nous, qui vous a poussée à me donner le conseil de vendre nos chevaux et notre voiture sous le prétexte que le piaffement des chevaux l'empêchait de dormir. C'est encore votre mère qui vous a donné le conseil...

— Maman! pauvre femme! elle ne m'en a pas dit un mot.

— Parbleu! pourquoi ne pas ajouter qu'elle est trop bonne pour cela!

— Je le devrais pour lui rendre justice.

— Justice!... Une femme qui ne se plaît qu'à troubler mon ménage.

— Le troubler! mais en quoi, mon cher Henri?

— En quoi? ma chère Louise. Eh bien! je vais vous le dire : N'est-ce pas elle qui vous a confisquée la première nuit de nos noces, en me déclarant que vous étiez trop sérieusement indisposée pour vous passer de ses soins.

— Oui, mais c'est moi qui l'en avais priée.

— Vous! s'écria Henri consterné.

— Moi.

— C'est bien, madame, si j'avais cru vous causer une telle répulsion... dit Henri, d'un ton piqué.

— De la répulsion! que dites-vous là, Henri!

— Qu'était-ce alors? Un simple caprice?

— C'était beaucoup plus sérieux que cela.

— Enfin?

— Et si je ne voulais pas vous le dire? Si c'était par enfantillage... ou bien... Après tout, n'est-il pas certaines choses qu'une femme n'est pas obligée de dire à son mari de vingt-quatre heures?

— Vous pouvez, ma chère Louise, vous retrancher derrière ce raisonnement, qui me laisse libre de penser ce qui me plaît.

— Libre d'accuser ma mère... n'est-ce pas, Henri?

— Sans le moindre doute, ma chère...

— J'aime mieux alors tout vous avouer. Cependant je dois vous prévenir que vous allez me contraindre, non pas à me dépoétiser, le mot serait prétentieux, mais à me vulgariser, ce qui n'est pas aimable.

— Est-ce un dernier prétexte pour garder le silence?

— Eh bien! mon ami, c'est que j'avais mangé trop de glaces... et que...

— Et que?... dit Henri en éclatant de rire...
 — Oui, monsieur... Vous voilà persuadé, je l'espère.
 — Sur ce point, certainement. Mais ce n'est pas parce que vous aviez mangé trop de glaces que j'ai dû m'abstenir de retourner à mon cercle et finalement de lui envoyer ma démission. Cela a certes été dû aux conseils ou plutôt aux persécutions de votre mère.
 — Du tout, monsieur, vous êtes aussi injuste envers elle dans ce cas que vous l'êtes dans l'autre.
 — Cela n'est pas aisé à prouver, je pense.
 — Pardon, monsieur.
 — Je vous écoute.
 — Un mois après votre mariage, poursuit Louise, vous prenez subitement l'habitude de me quitter tous les soirs, un quart d'heure après le dîner, et vous ne reparaissez que vers une heure du matin.
 — Vers minuit serait plus exact!
 — Oui... d'abord... mais ensuite...
 — Vous croyez qu'ensuite?...
 — J'en ai la certitude... cette absence m'était d'autant plus sensible que j'avais la faiblesse de tenir à votre compagnie.
 — Faiblesse est un peu sec.
 — Disons folie... et franchement c'en était une.
 — De mieux en mieux.
 — Si bien qu'à partir d'onze heures je me prenais à pleurer.
 — C'était l'heure où l'attendrissement vous gagnait? fit observer Henri d'un ton railleur.
 — Oui, monsieur... ma mère, que vous calomniez si facilement, me disait alors en m'embrassant, que je n'avais pas le sens commun, qu'un homme, si dévoué et même si attaché qu'il fût à sa femme, ne pouvait, par cela seul qu'il était marié, quitter brusquement toutes ses habitudes... que cela venait peu à peu... que tout se régularisait avec le temps.
 — A la façon d'un chronomètre! Voilà un bon point pour belle-maman...
 — Vous lui en donnerez bien d'autres, Henri...
 — Poursuivez, ma chère, nous allons voir... car enfin vous m'avez fait violence. (A suivre).

On nous communique cette petite conversation, entre un paysan et un étranger, dans un wagon du chemin de fer d'Echallens :

L'étranger. Quel est ce magnifique bâtiment, sur la hauteur?

Le paysan. C'est le bois de Cery, monsieur, où l'on met les fous.

L'étranger. Y a-t-il beaucoup de fous dans ce pays?

Le paysan. Eh bien, voilà, monsieur, je crois qu'on en mène un de temps en temps à Cery, pour faire croire que les autres ne le sont pas.

Une résolution énergique. Dimanche matin, un cafetier de Lausanne, désireux de voir la fête musicale de Genève, arrive à Ouchy, tout essoufflé, pour prendre le bateau; mais celui-ci est déjà tellement chargé, qu'on refuse de nouveaux passagers. Notre cafetier, furieux de ce contre-temps, s'écrie : « Ah! il ne veut pas nous prendre! eh bien, je m'en vais à Payerne! »

Il était vengé.

Un propriétaire de Chailly envoyait l'autre jour des lapins à un de ses amis, jardinier, à Cour, sous Lausanne. En écrivant la lettre qui devait accompagner cet envoi, il s'arrête tout à coup et demande à sa femme : « Fanny, combien mets-tu de *p* à lapin? »

— Ah! c'est suivant: combien envoies-tu de lapins?

— Trois.

— Et bien, c'est trois *p*.

A la gare. — Un employé, qui a habité pendant quelques années une petite ville de France, prononce avec affectation certaines syllabes d'une manière qui est loin d'être la bonne :

« En arrière! » criait-il à quelques voyageurs.

Ceux-ci se dirigent vers les premiers wagons.

— En arrière donc, qu'on vous dit, en arrière! Il me semble que je parle français!

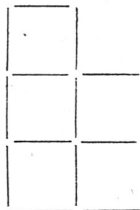
Au banquet d'une fête villageoise, un des convives, qui ne s'y attendait nullement, est nommé major de table. Fort embarrassé de remplir de telles fonctions, il réfléchit longuement, se lève et débute ainsi : « Chers concitoyens, l'usage des repas remonte à la plus haute antiquité... »

Un missionnaire trop zélé se vantait un jour d'avoir, dans une île déserte, converti 10,000 personnes, à la suite d'une seule prédication.

Récréation.

Prenez quinze allumettes et disposez-les sur une table de manière à en former cinq carrés, comme dans la figure ci-dessous; c'est certes peu coûteux.

Maintenant, enlevez délicatement trois allumettes de la figure, sans déranger les autres, et choisissez de telle sorte qu'il reste seulement sur la table trois carrés complets et aucune allumette inutile, et vous aurez résolu le problème qu'on vous propose. Très facile... quand on le sait.



La distribution des prix

(problème).

Dans une école, le nombre des élèves est double de celui des prix à distribuer. Un tiers des enfants reçoit les $\frac{5}{12}$ des prix; un quart en obtient le $\frac{1}{3}$; un sixième en remporte le $\frac{1}{4}$; le tiers du reste reçoit une mention honorable à titre d'encouragement, et enfin 52 élèves sont jugés indignes de toute récompense. — Combien y avait-il d'élèves et de prix?

Réponse au problème précédent. — Le cuisinier devra payer 4 francs pour la botte d'asperges. On sait, en effet, que les circonférences sont entre elles comme les rayons; ainsi, prenant une circonférence double, elle a un double rayon de celui de la première circonférence. Mais on sait aussi que les surfaces des cercles sont entre elles comme les carrés des rayons, c'est-à-dire qu'ayant une circonférence double, on a un cercle quadruple en surface, dans lequel on peut placer quatre fois autant d'asperges.

Ont donné la solution : MM. Gudit, Villars-Ste-Croix; Bastian, Forel; von Gunten, Yverdon; E. Servet, Genève; Bonvalet, à Rusille; Borgeaud, Bournens; Ganty, Lutry; Rossier, Vevey; Cercle des travailleurs, Neuchâtel; Crottaz, Romanel; Guilloud, Avenches; Brandt, Chaux-de-Fonds; Capt, Orient-de-l'Orbe; Fleury, Bière.